

**ÉLECTRIQUE À LA STATION
DE POMPAGE SEIGNEURIE OUEST**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **LUMEN, DIVISION DE SONAPAR CANADA INC.** pour le remplacement du filtre harmonique sur le réseau électrique à la station de pompage Seigneurie Ouest, au montant de **76 407,83 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.415.00.527.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-054**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2026-001 CQ
RÉFECTION DES CHAUSSÉES 2026 (LOT 1) – INGÉNIERIE –
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **GROUPE ABS INC.** pour le contrôle de la qualité et des matériaux, dans le cadre du projet de réfection des chaussées 2026 (lot 1), au montant de **107 829,30 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-055**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2027-006
POSTES DE POMPAGE SANITAIRE MICHÈLE-BOHEC ET 92^E
AVENUE EST – MISE AUX NORMES – INGÉNIERIE – PRÉPARATION
DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **EFEL EXPERTS-CONSEILS INC.** pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet de mise aux normes des postes de pompage sanitaire Michèle-Bohec et de la 92^e Avenue Est, au montant de **126 012,60 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1707.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-056**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2027-007
POSTE DE SURPRESSION RENAISSANCE – MISE AUX NORMES –
INGÉNIERIE – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET
SURVEILLANCE**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **GBI EXPERTS-CONSEILS INC.** pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de mise aux normes du poste de surpression Renaissance, au montant de **135 095,63 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1707.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-057**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2026-037 P
RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET LE SUPPORT VMWARE
CLOUD FOUNDATION 5 (VCF)**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ESI TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION INC.** pour le renouvellement des licences et le support VMware Cloud Foundation 5 (VCF), pour la période du 22 avril 2026 au 21 avril 2029, au montant de **249 418,86 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.133.00.415.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-058**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2026-012 P
AJOUT D'UN SYSTÈME DE PRÉEMPTION AUX FEUX DE
CIRCULATION**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **J.N.A. LEBLANC ÉLECTRIQUE INC.** pour les travaux d'ajout d'un système de préemption à différents feux de circulation sur le boulevard du Curé-Labelle, au montant de **101 155,01 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1703.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-059**

**ADOPTION DU CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU
COMITÉ EXÉCUTIF**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'adopter le Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2026, lequel est joint à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-060**

**AUTORISATION DE SIGNATURE
SERVITUDE POUR UNE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LES
LOTS 6 483 442, 6 483 457 À 6 483 459, 6 483 480, 6 483 482, 6 483
483, 6 483 494, 6 483 495, 6 483 502, 6 483 535, 6 483 538, 6 549 403, 6
549 403, 6 549 410 ET 6 549 411 – RUES DU MONT-BLANC, DE
CHAMONIX, DE CHANAZ ET DE VIROLLET**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser l'acquisition, sans considération, d'une servitude d'égout pluvial sur les lots **6 483 442, 6 483 457 à 6 483 459, 6 483 480, 6 483 482, 6 483 483, 6 483 494, 6 483 495, 6 483 502, 6 483 535, 6 483 538, 6 549 403, 6 549 403, 6 549 410 et 6 549 411** du Cadastre du Québec, tel que montré à la description technique et au plan préparés par Denis Ayotte, arpenteur-géomètre, le 17 février 2026, minute 16 171, dossier 34 101.

QUE la mairesse ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisées à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-061**

**CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE TRAVAILLEUR SOCIAL AU
SEIN DU SERVICE DE POLICE**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser la création d'un nouveau poste permanent de « travailleur social » au Service de police, poste accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229 – cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-062

**PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DE LA RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE DES AVOCATS**

ATTENDU QUE tout avocat inscrit au Tableau de l'ordre doit souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, conformément à ce qui est prévu au *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec*;

ATTENDU QUE les avocats au service exclusif d'une municipalité peuvent être dispensés si cette dernière se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement de toute faute commise par les avocats;

ATTENDU QUE la Ville détient une assurance responsabilité d'administration municipale qui couvre notamment les faits et gestes des professionnels et administrateurs.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de déclarer aux fins du *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec* que la Ville de Blainville se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Martine Létourneau dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-063

**ADOPTION DU RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU
PERSONNEL DE CABINET DE LA VILLE DE BLAINVILLE**

ATTENDU QUE le Projet de loi 57, adoptée le 6 juin 2024, a abaissé à 50 000 habitants le seuil de population au-delà duquel le maire d'une municipalité peut nommer du personnel de cabinet;

ATTENDU QUE la mairesse de la Ville de Blainville a décidé de former un cabinet conformément aux articles 114.4 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

ATTENDU QU'il revient au comité exécutif en vertu de l'article 114.6 de la *Loi sur les cités et villes* d'établir les conditions de travail du personnel de cabinet.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'approuver le recueil des conditions de travail du personnel de cabinet de la Ville de Blainville.

Que la résolution CE-2026-02-021 soit rescindée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-064

**AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BLAINVILLE
ET L'ORGANISME DÉPANNE-TOUT**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville et l'organisme « Dépanne-Tout » ont convenu de signer une entente relativement à l'implantation d'un commerce de « Vente au détail de marchandise à prix d'escompte » dans un immeuble situé à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la 70^e Avenue Ouest.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec l'organisme « Dépanne-Tout ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-065

**VENTE DE BIENS PAR APPEL D'OFFRES VIA LE
CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)
DOSSIER AO 25-0910**

ATTENDU QUE la division de l'approvisionnement a fait appel au service de la gestion et de la disposition des biens du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la vente de divers biens qui ne sont plus nécessaires ou utiles aux activités de la Ville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu :

D'AUTORISER la vente du lot du dossier AO 25-0910 composé d'équipements et d'articles divers pour un montant total de **125,00 \$**, taxes non applicables, de la façon suivante :

<u>Lot</u>	<u>Description</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Prix</u>	<u>Frais de gestion</u>
#1	Lot comprenant 4 barres de lumières rouges et blanches Federal Signal (vision SLR séries A), environ 36 pouces de long, 1 barre de lumières LED blanches vissable, 39 pouces 1/2 de long, 2 phares de croisement halogènes (Low Beam) Philips (H4656) et 2 phares de routes halogènes (High Beam) Philips H4651. Condition inconnue. Sans garantie.	9074-8864 Québec inc.	125,00 \$	35 %

D'AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière à déposer le revenu de cette vente au poste budgétaire 01.233.50.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-066

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que la séance soit levée à 14 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

PRÉSIDENTE

(S) Patrick St-Amour

SECRÉTAIRE